

Tout dossier incomplet et non signé ne sera pas traité

Nous vous informons que si un contrôle de raccordement à l'assainissement du logement a déjà été effectué, celui-ci peut être présenté lors de la vente, uniquement si aucune modification/création de point d'eau n'a été réalisé depuis.

Dans le cas contraire, veuillez nous retourner complété et signé ce formulaire.

ADRESSE EXACTE DU BIEN A CONTROLER : à remplir obligatoirement

Adresse complète (n° voirie, nom de la rue, n° apt ...) :

Commune : CHAMONIX LES HOUCHES SERVOZ VALLORCINE / N° de parcelle (s) :

Copropriété : OUI NON Si OUI précisez le nom de la Copropriété :

Servitude de tréfonds : OUI NON

PROPRIETAIRE DU BIEN : à remplir obligatoirement

Nom/Prénom :

Adresse :

Société :

N°SIRET :

N° de téléphone :

Adresse mail :

NOM ET COORDONNEES DE LA PERSONNE A FACTURER (si différente du propriétaire ci-dessus) :

Nom/Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :

PERSONNE PRESENTE LORS DU CONTROLE (si différente du propriétaire) :

Nom/Prénom :

Société/Agence :

N° de téléphone :

Adresse mail :

TYPE DE BIEN :

Maison Appartement Appartement dans Copropriété Autre

Année de construction de l'habitation :

Surface de l'habitation :

Nombre de points d'évacuation :

Salle de bain : __ WC : __ Cuisine : __ Garage : __ Cellier : __ Buanderie : __

Nombre de gouttières et grilles d'eaux pluviales : __

Présence d'une piscine, spa ... : OUI NON

Le raccordement au réseau d'eau potable est en service : OUI NON

TYPE D'ASSAINISSEMENT :

Collectif

Présence d'un regard, siphon ou tabouret de branchement accessible : OUI NON

Non collectif

Veuillez préciser : fosse septique micro-station puit perdu inconnu

Date prévisionnelle souhaitée pour le rendez-vous : __/__/____

RESERVE A LA REGIE des EAUX

Date réception dossier complet : __/__/__

Signature du demandeur ou délégataire :

Pièce obligatoire à fournir : plan ou schéma des réseaux privés (assainissement et eaux pluviales).

A L'ISSUE DU CONTROLE :

A renseigner par le technicien :

Nombre de points d'eau contrôlés : _____

Nombre de logement(s) : _____

Servitude de tréfonds : OUI NON

Relève de l'index du compteur d'eau : _____

Commentaires :

Nous attestons que le contrôle a été réalisé et sera facturé en fonction des éléments ci-dessus et conformément aux délibérations du Conseil Communautaire n°1620 – 10/10/2023 et n°1643 du 04/12/2023.

Le :

Signature Technicien

Le :

Signature Demandeur ou Délégué

RESERVE A LA REGIE des EAUX

PDC :

N° compteur :

Informations :

A l'issue de ce contrôle de raccordement, un courrier vous sera adressé comprenant : l'attestation de conformité ou non-conformité, accompagné d'un plan. Vous devez transmettre cette attestation à votre notaire.

La facture correspondante vous parviendra ultérieurement.

Les tarifs au 1^{er} août 2023 (révisés chaque année au 1^{er} août)

- Habitation individuelle : (forfait de base pour 5 points d'eau)

- Déplacement à 88.38 € TTC ;
- Contrôle à 294.61 € TTC (qui comprend le contrôle de 5 points d'eaux différents) ;
- Part variable de 22.09 € TTC par point d'eau supplémentaire

- Habitation collective :

- Déplacement à 88.38 € TTC
- Pour un appartement en résidence collective le prix est de 441.90€ TTC sans limite de points d'eau.
- Tarif appartement supplémentaire : 73.64€ TTC (par appartement)

- Copropriété entière, Hôtel, restaurant : compléter le formulaire pour un rendez-vous et un devis vous sera adressé.